

CANADA

REGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO. : R-3897-2014

Regie de l'énergie
DOSSIER <i>R-3897-2014</i> <i>PHASE I</i>
DEPOSÉE EN AUDIENCE
Date <i>26 sept 2016</i>
Pieces n° <i>C-RNCREQ-0051</i>

HYDRO-QUÉBEC
Intervenante

ET

REGROUPEMENT NATIONAL DES
CONSEILS RÉGIONAUX DE
L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC
Intervenante

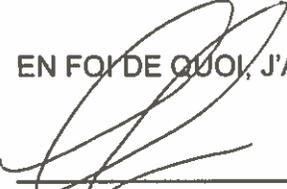
ETABLISSEMENT D'UN MECANISME DE REGLEMENTATION INCITATIVE
ASSURANT LA REALISATION DE GAINS D'EFFICIENCE PAR LE DISTRIBUTEUR
D'ELECTRICITE ET LE TRANSPORTEUR D'ELECTRICITE

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je soussigné, Philippe Bourke, Directeur général Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec (RNCREQ), exerçant ma profession au 50, rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 380, Montréal (Québec) H2X 3V4, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur général du RNCREQ, témoin ordinaire pour le RNCREQ ;
2. Je suis le co-auteur du Mémoire du RNCREQ déposé le 9 novembre 2015 sous la cote C-RNCREQ-0021 ;
3. J'adopte ce document et son annexe pièce C-RNCREQ-0022 comme mon témoignage écrit dans le présent dossier ;
4. Tous les faits allégués dans la présente affirmation solennelle sont vrais.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNE


Philippe Bourke

Affirmé solennellement devant moi à Montréal le ²⁶ septembre 2016

Catherine Rousseau aux arts 295973-9
Commissaire à l'assermentation pour le Québec